

CHARTRE DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE



SOMMAIRE

Introduction	04
Réductions des consommations	05
Gestion responsable des déchets	07
Déplacements et transports	08
Droits de l'Homme	09
Droits du Travail	10
Initiatives Sociales	11
Lutte contre la corruption	13

INTRODUCTION



INTRODUCTION

- ✓ Fondée en 2005, à Paris, I-TRACING est une société de conseil technique, d'ingénierie et de services managés spécialisée dans le domaine de la sécurité et de la traçabilité des informations. I-TRACING est une Société par Actions Simplifiées (SAS) en très fort développement (croissance de 2018/2017 de 36%, 2017/2016 de 28%, 2016/2015 de 45%, ...), capable d'apporter une réponse complète aux nouveaux enjeux de la sécurité internet et de la traçabilité des informations
- ✓ Egalement sensible aux enjeux environnementaux et sociaux, I-TRACING est aujourd'hui signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et met en œuvre des actions concrètes afin de répondre à ces enjeux et respecter ses engagements
- ✓ La Charte de Responsabilité Sociétale et Environnementale présente la politique de développement durable d'I-TRACING, les plans d'action ainsi que les objectifs futurs à atteindre. Les initiatives de l'entreprise sont classées selon trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économique.

1-REDUCTIONS DES CONSOMMATIONS (1/2)

- ✓ Afin de réduire les impressions, diminution du nombre d'imprimantes personnelles dans la société. Installation d'imprimantes partagées pour tous les salariés (une couleur, deux noir/blanc)
- ✓ L'activité se fait par envoi électronique, pas d'envois support papier au niveau des phases commerciales et de projets, sauf souhaits explicites de la part des clients. Dans les cas nécessitant un envoi papier, le but est de limiter son utilisation avec l'impression recto-verso par défaut et 2 pages par feuille quand cela reste lisible et possible
- ✓ Nous incitons la réduction des consommations papiers avec par exemple des messages de fin de mails du type « Agissons pour l'environnement, n'imprimez ce mail que si vous en avez l'utilité »
- ✓ L'utilisation des gobelets en plastique est réduite par l'usage de tasses réutilisables et distribuées aux salariés. Depuis l'année 2015, les cafés pris sans gobelet sont à 13 centimes au lieu de 15 centimes avec gobelets

1-REDUCTIONS DES CONSOMMATIONS (2/2)

- ✓ I-TRACING a choisi de passer à des cartes ticket restaurant dématérialisées pour les déjeuners ce qui évite l'impression et les traitements associés aux tickets papiers
- ✓ Pour diminuer la consommation d'électricité, les lumières des bureaux et des lieux communs sont éteintes automatiquement le soir, il n'y a pas d'éclairage des bureaux la nuit. De plus, un système d'éclairage adaptatif et individuel à chaque salle / bureau a été mis en place.
- ✓ Dans le même but, au lieu du mode veille, l'extinction complète des ordinateurs en fin de journée est privilégiée
- ✓ Afin de réduire la consommation d'eau un système de sanitaires à double débits d'eau a été installé

2-GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

- ✓ Les piles usagées sont collectées et triées
- ✓ Les papiers imprimés non utilisés sont réutilisés comme brouillon.
- ✓ Un système de poubelles pour le tri sélectif a été mis en place dans les bureaux permettant de regrouper les déchets recyclables
- ✓ Pour les ordinateurs, ils sont renvoyés aux constructeurs qui les recycle conformément à la réglementation en matière de déchets technologiques dits DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- ✓ 100% des cartouches d'encre usagées sont récupérées par le fournisseur

3-DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

- ✓ Pour lutter contre les rejets de gaz à effet de serre, les déplacements sont évités quand cela est possible, I-TRACING dispose de matériel permettant les téléconférences et web conférences.
- ✓ Dans le but d'encourager les déplacements en transports en commun, I-TRACING assure le remboursement à 50% des abonnements.
- ✓ Il est également proposé une indemnité kilométrique entre le lieu de résidence et le lieu de travail pour les collaborateurs souhaitant circuler à vélo
- ✓ De plus, les déplacements des commerciaux pour les besoins de l'entreprise se font en priorité en transport en commun.

4-DROITS DE L'HOMME

- ✓ I-TRACING emploie des « salariés âgés » (de plus de 45 ans). Entre 2018 et 2019, il y a eu une augmentation de 75% du nombre de salariés Séniors
- ✓ L'embauche des femmes est un enjeu important dans la politique d'I-TRACING, cependant la spécificité du métier fait que les ingénieurs télécoms, informatiques et sécurité sont majoritairement masculins
- ✓ I-TRACING accueille des stagiaires et des étudiants en alternance au sein de son entreprise. Une fois ces contrats étudiant terminés, nous privilégions la proposition d'un contrat en CDI.
- ✓ I-TRACING mène une démarche d'embauche et d'insertion des personnes handicapées et s'engage à ne pas rejeter les candidatures de personnes RQTH. Pour ce faire, nous communiquons dans nos offres d'emploi la possibilité d'accueillir des personnes RQTH et publions régulièrement des annonces de recrutement sur les Cahiers Du Handicap (CDH), magazine officiel du recrutement et de l'insertions professionnelle du personnel handicapé.
- ✓ 100% des salariés présents depuis plus de trois mois ont accès à la participation.

- ✓ I-TRACING respecte la liberté d'association et reconnaît le droit de négociation collective.
- ✓ Nous nous efforçons de créer un terrain de travail favorable au bien-être de nos collaborateurs, au développement de leurs compétences personnelles et professionnelles et à la cohésion au sein de la société. Une Délégation Unique du Personnel a été élue en 2017.
- ✓ L'équipe rencontre tous les mois le directeur général pour discuter des problématiques des salariés. Un compte rendu de chaque réunion est diffusé à tous les salariés par mail.
- ✓ I-TRACING lutte également pour l'abolition du travail des enfants et toutes formes de travail forcé.

6-INITIATIVES SOCIALES (1/2)

- ✓ Le respect des collaborateurs d'I-TRACING implique un engagement fort concernant le suivi des projets professionnels de nos ingénieurs et consultants, leur montée en compétences, leur sécurité et la reconnaissance de leur travail.
- ✓ Pour ce faire, I-TRACING, au travers de sa politique RH, a déployé un parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs, tel que le livret d'accueil, un rapport d'étonnement et un système de parrainage.
- ✓ Un effort tout particulier est fait sur la formation : I-TRACING mise sur le développement des compétences de ses collaborateurs et consacre un budget significatif à la formation. Pour accroître les capacités de chacun, accompagner les évolutions professionnelles et développer de nouvelles compétences nécessaires à la mise en œuvre de nos projets, plus de 100 000 € ont été, en 2019, consacrés à la formation professionnelle
- ✓ En 2018 I-TRACING a créé son propre organisme de formation en interne intitulé « I-TRACING ACADEMY » permettant de former sur des sujets de cyber-sécurité autant les collaborateurs internes que les nouveaux arrivants

6-INITIATIVES SOCIALES (2/2)

- ✓ Une matrice de compétences est régulièrement mise à jour pour chaque collaborateur et son intérêt pour ses missions. Des entretiens individuels avec leur manager ont lieu chaque année pour chaque salarié. De plus, chaque mois, les collaborateurs en missions reçoivent la visite de leur manager afin d'assurer un suivi régulier.
- ✓ Nous avons mis en place les entretiens professionnels depuis début 2016, ayant pour objectif de dresser un bilan des formations suivies et d'étudier les perspectives d'évolutions professionnelles des collaborateurs.
- ✓ En 2017, l'aménagement de la salle de pause a été repensé afin d'augmenter la convivialité des locaux
- ✓ Suite à la visite de la médecine du travail, des fauteuils ergonomiques ont été achetés afin d'optimiser la position assise des collaborateurs

7-LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- ✓ I-TRACING s'engage à lutter contre la corruption, la pratique de « pot de vin » ainsi que l'extorsion de fonds.
- ✓ Les moyens d'échange avec les clients et les partenaires de l'entreprise sont électroniques ou sous forme de documents électroniques ; les échanges sont ainsi tracés, horodatés et conservés.
- ✓ Dans la sélection de nos prestataires nous avons à cœur de réaliser des choix objectifs en comparant la qualité et le prix des prestations proposées. Nous faisons systématiquement établir plusieurs devis selon un cahier des charges prédéfini et identique pour tous les fournisseurs potentiels consultés.
- ✓ De plus, dans le recrutement, nous avons défini un code de conduite où nous ne favorisons pas un candidat par rapport à des critères subjectifs, nous nous attachons à rester objectifs et impartiaux.



MERCI